

BNSSA 2021/2022

Pass Sanitaire Obligatoire pour l'ensemble de la formation

DATES

Tests de sélection : samedi 25 septembre 2021 (matin)

100 m crawl départ plongée

100m deux nages : brasse/dos

Apnée sur 15m

Formation « BNSSA activités aquatiques » :

Samedis matins (7h45h/12h)								
02/10	13/11	04/12	08/01	05/02	05/03	02/04	07/05	4/06
16/10	20/11	11/12	15/01	12/02	12/03	09/04	14/05	11/06
23/10	27/11	18/12	22/01		19/03	16/04	21/05	18/06
			29/01		26/03		28/05	
+ 1 semaine bloquée : du lundi 18 avril au vendredi 22 avril 2022 (8h/17h)								

Formation PSE1

Lundi 14 février au vendredi 18 février 2022 (8h/17h)

2 sites : Brive et Tulle

Examen BNSSA

1 : Vendredi 22 et samedi 23 avril 2022 (Tulle)

2 : fin mai 2022 (Brive)

3 : 25 juin 2022 (Brive)

TARIFS

BNSSA activités aquatiques : 240 euros (enfant SPP SPV PATS : 50 euros)

PSE1 : 160 euros (remboursé si surveillance pour le SDIS été 2022, gratuit enfant SPP SPV PATS)

Documentation BNSSA : 13 euros

Documentation PSE1 : 25 euros

Inscription examen (candidats extérieurs : 30 euros)

MATERIEL

Palmes-masque-tuba

(Possibilité de commande groupée auprès d'un fournisseur spécialisé en début de formation)

INSCRIPTIONS : envoyer un mail à formation@sdis19.fr en mentionnant :

- l'objet de la demande : inscription formation BNSSA
- NOM/Prénom
- date de naissance
- adresse postale
- mail
- n° de téléphone